

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [katia-tremblay-cssdeschenes-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/74f2664d6e412e438889ac1d)
<https://www.cadre21.org/membres/74f2664d6e412e438889ac1d>

Date d'obtention : 2025-06-02 16:43:18

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer l'auteur du signalement et la victime individuellement afin de les rassurer et les soutenir.
Évaluer l'incident en complétant la grille d'évaluation de l'incident. L'intervenant doit poser les questions en utilisant une approche réconfortante et sans porter de jugement.
Si d'autres jeunes sont au courant de l'incident, vérifier les informations auprès de ces derniers et compléter la grille d'évaluation de l'incident avec chacun d'eux.
Si selon les informations recueillies il y a possibilité que ce soit un acte malveillant, confisquer l'appareil et contacter le service de police pour la prise en charge.
Si non, compléter la grille d'évaluation de l'incident avec le jeune instigateur.
Confisquer les appareils et les remettre au service de police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Prendre le temps de rencontrer tous les témoins de l'incident.
Bien documenter l'incident en complétant la grille d'évaluation de l'incident avec chaque personne impliquée.
Confisquer les appareils afin de limiter la propagation des images et ainsi protéger l'intégrité physique et psychologique de la victime.
Déclencher le protocole SEXTO lorsqu'il y a des répercussions pour le jeune au sein du milieu scolaire.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Limiter la propagation des images afin de protéger l'intégrité physique et psychologique de la victime. Si les images sont diffusées à plusieurs personnes, la victime peut avoir des grosses séquelles. Elle aura besoin de soutien et d'accompagnement.